

# TENNIS CLUB BUXEROLLES

## INSCRIPTIONS 2017/2018

Date d'inscription :

Réservé au club	
	Licence ADHOC
	Certificat Médical

Regroupez les membres d'une même famille sur une seule feuille d'inscription

	Sexe (M/F)	Né(e) le	Classement	Indisponibilités	Souhaite participer aux championnats par équipe (Oui/Non)
Nom et prénom					
N° Licence :					
Nom et prénom					
N° Licence :					
Nom et prénom					
N° Licence :					
Nom et prénom					
N° Licence :					

## COORDONNÉES

N° et nom de la rue : \_\_\_\_\_

Complément d'adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone Fixe \_\_\_\_\_ Téléphone portable : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

## MONTANT DE VOTRE COTISATION

	Nombre (a)	Montant (b)	Total (a)X(b)
<b>Adhésion Club (Adh.)</b> (licence et assurance fédérale incluse)		60 €	
<b>Mini-tennis (1h)</b> (enfants nés en 2012 et 2013)		80 € + Adh.	
<b>École de tennis (1h)</b> (enfants nés entre 2000 et 2011) 1 cours/semaine 2 cours/semaine		100 € + Adh. 185€ + Adh.	
<b>Adultes (1h30)</b> 1 cours/semaine 2 cours/semaine		155 € + Adh. 275 € + Adh.	
		<b>Total (A)</b>	

**Réductions proposées** : - Etudiants et demandeurs d'emplois : 20 €\*  
- Famille : 15 € à partir de la deuxième inscription  
\* Fournir la photocopie de la carte d'étudiant ou l'attestation du pôle emploi  
Réductions non cumulables

**Pour les bénéficiaires de l'ARS, une aide à la licenciation sera éventuellement possible en cours d'année.** Fournir la photocopie de l'attestation d'aide à la rentrée scolaire.

	Nombre (a)	Montant (b)	Total (a)X(b)
Réduction étudiant ou demandeur d'emploi		20 €	
Réduction famille		15 €	
Coupons ANCV			
Chèques vacances			
		<b>Total (B)</b>	

Le total de votre cotisation est de (A) - (B) = \_\_\_\_\_ EUROS

Total Versé :

**IMPORTANT** : Toutes les sommes déduites doivent obligatoirement être justifiées par les documents à fournir. Le TCB se réserve le droit de réclamer ultérieurement les sommes qui auraient été déduites sans justificatif.

## MODES DE RÈGLEMENTS

### 1<sup>er</sup> cas : vous réglez en espèces :

Le règlement en espèces doit être exceptionnel et complet à l'adhésion  
Exigez un reçu à chaque versement.

### 2<sup>e</sup> cas : vous réglez par chèques :

Nous vous proposons un encaissement différé sur trois mois au plus :  
d'octobre 2017 à janvier 2018.

Marquez au dos du chèque le mois de l'encaissement souhaité.

Nous déposerons les chèques vers le 15 de chacun des mois indiqués.

## CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE\*

- Montrez lors de l'inscription le ou les certificats médicaux avec la formule suivante :

« Ne présente aucune contre-indication à la pratique du tennis y compris en compétition. »

\* Valable trois ans selon la législation en vigueur

## AUTORISATION PARENTALE

### OBLIGATOIRE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) (nom et prénom des parents ou tuteurs) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ autorise(nt) le(s) enfant(s) ci-dessous, à pratiquer le tennis ainsi que les activités du club

NOM	PRENOM	NÉ(E) le :	SEXE

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature (obligatoire)

## DROIT A L'IMAGE

Lors de manifestations organisées par le TENNIS CLUB BUXEROLLES, l'image et la voix du licencié sont susceptibles d'être captées par tous moyens vidéos dans le cadre des activités du CLUB et ce, pendant toute la durée de la saison. Le signataire du présent formulaire autorise le TENNIS CLUB BUXEROLLES à procéder à ces captations d'images et de voix et à utiliser et diffuser, pour la promotion de la discipline pratiquée, les images et la voix ainsi captées, sur tous supports de communication audiovisuels quels qu'ils soient et notamment : site internet du TENNIS CLUB BUXEROLLES, diffusion vidéo, journaux sportifs télévisés. Cette autorisation est consentie pour la promotion du TENNIS CLUB BUXEROLLES à titre gratuit pour une durée de 70 ans et vaut pour le monde entier.

Si vous ne souhaitez pas nous accorder le droit à l'image, cochez la case

### Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à :

**TENNIS CLUB BUXEROLLES, 12 rue de l'hôtel de ville 86180 BUXEROLLES,**

Tel : **06 95 37 53 82** ; Email : [tennisclubbuxerolles@yahoo.fr](mailto:tennisclubbuxerolles@yahoo.fr)

**J'affirme avoir lu et accepté le règlement intérieur qui m'a été remis.**

Fait à \_\_\_\_\_

, le \_\_\_\_\_

Signature (obligatoire)

